

EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

~~~~~

**OBJET : Cession d'une partie de la parcelle cadastrée section E n°625 située au lieu-dit « La Cornella ».**

Séance du 24 avril 2024,

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre avril à dix-huit heures et trente-sept minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le dix-huit avril deux mille vingt-quatre.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 19**

BEVOZ Sébastien, BERGEOT Joël, BOURGEOIS Didier, BROCHET Olivier, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FORAY Gaëlle, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, MARTINE Christine, MASSIRONI Alain, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole

**Membres absents excusés avec pouvoir : 8**

BILLON-BERTHET Claire pouvoir à Monsieur Patrick GENOD  
CHAPUIS Gérard pouvoir à Monsieur Didier BOURGEOIS  
CRETIER Humbert pouvoir à Monsieur Joël BERGEOT  
GUILLERMET Maria pouvoir à Monsieur Le Maire  
LYAUDET Stéphane pouvoir à Monsieur Bernard CORTINOVIS  
MERMILLON Eliane pouvoir à Madame Nicole ROSIER  
PERILLAT Marie-Hélène pouvoir à Monsieur Sébastien BEVOZ  
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 2**

BOYER Corinne  
LYAUDET (MARIN) Jessie

**Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER**

**En présence de 19 conseillers, 8 pouvoirs ayant été déposés, soit 27 votants**

**VU** la délibération n°2014-34 relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal,

**VU** la convention pluriannuelle de pâturage en date du 1<sup>er</sup> janvier 2016,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande par courrier en date du 6 juin 2023 de Monsieur Gérard BAILLET et Madame Arlette BAILLET sollicitant la cession d'une partie de la parcelle cadastrée section E n°625.

Ils louent déjà une partie de cette même parcelle d'une superficie de 2 ha 12 a et 60 ca.

L'estimation de France Domaine en date du 17 août 2023 fait état d'une valeur du terrain de 1076,68€ HT assortie d'une marge d'appréciation de 10% soit 11 centimes d'euros du m<sup>2</sup> pour une superficie approximative de 97 a et 88 ca selon le document d'arpentage établi par le cabinet Arpentua géomètre expert en date du 15 février 2024.

Conformément à l'avis favorable de la commission Travaux-urbanisme du 15 avril 2024, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter la cession d'une partie de la parcelle cadastrée section E n°625 pour une superficie approximative de 97 a et 88 ca, au prix de 1080€, les frais de notaire et de géomètre restant à la charge des acquéreurs.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,**

- **ACCEPTE** la cession d'une partie de la parcelle cadastrée section E n°625 pour une superficie approximative de 97 a et 88 ca, au prix de 1080€, les frais de notaire et de géomètre restant à la charge des acquéreurs.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

